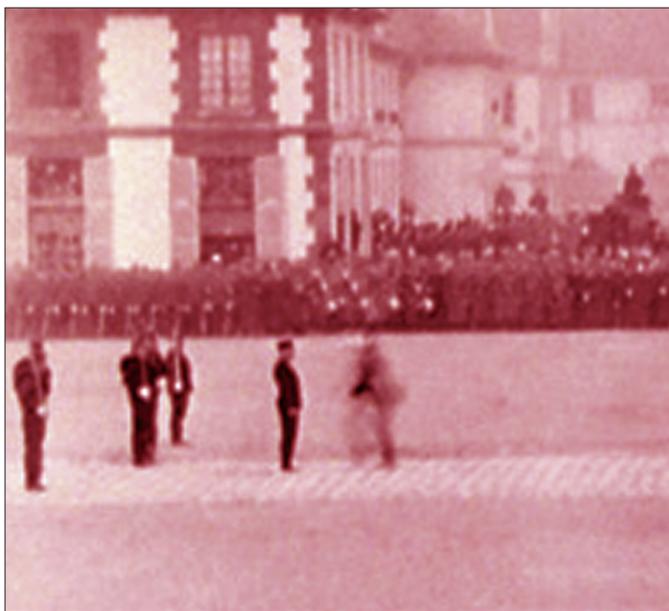


ÉTIENNE BARILIER

ILS LIRONT DANS MON ÂME



LES ÉCRIVAINS FACE À DREYFUS

EDITIONS
ZOE

Extrait de la publication

ILS LIRONT DANS MON ÂME

DU MÊME AUTEUR

AUX ÉDITIONS ZOÉ

- Un rêve californien*, roman, 1995
Contre le nouvel obscurantisme, essai, 1995
Martina Hingis ou la beauté du jeu, essai, 1997
B-A-C-H, histoire d'un nom dans la musique, essai, 1997
Les Enfants-Loups, MiniZoé, 1997
Le Train de la Chomo Lungma, nouvelles, 1999
Le Dixième Ciel, Poche, 2001
L'Énigme, roman, 2001
Le Vrai Robinson, roman, 2003
Nous autres civilisations... Amérique, Islam, Europe, essai, 2004
L'Ignorantique, essai, 2005
Ma seule étoile est morte, 2006
La Chute dans le Bien, essai, 2006
Mozart, Casanova, MiniZoé, 2006
La Fête des lumières, roman, 2008

AUX ÉDITIONS L'ÂGE D'HOMME

ROMANS

- Orphée*, 1971
L'Incendie du château, 1973
Laura, 1973
Passion, 1974
Une seule vie, 1975
Journal d'une mort, 1977
Le Chien Tristan, 1977
Prague, 1979
Le Rapt, (coédition Julliard), 1980
Le Duel, 1983
La Créature, (coédition Julliard), 1984
Le Dixième Ciel, (coédition Julliard), 1984
Musique, (coédition de Fallois), 1988
Une Atlantide, 1989
La Crique des perroquets, 1990

ESSAIS

- Albert Camus*, 1977
Alban Berg, 1978
Le Grand Inquisiteur, 1981
Le Banquet, 1984
Les Petits Camarades, sur Sartre et Aron, (coédition Julliard), 1987
Les Trois Anneaux, (coédition de Fallois), 1989
Soyons médiocres, 1989
Un monde irréal, 1989
La Ressemblance humaine, 1991

AUX CAHIERS DE LA GAZETTE

- Entretiens*, 1991

ÉTIENNE BARILIER

ILS LIRONT
DANS MON ÂME

LES ÉCRIVAINS FACE À DREYFUS

EDITIONS
ZOE

*Nous remercions le Canton de Vaud
d'avoir accordé une aide à la publication de ce livre.*

© Éditions Zoé, 11 rue des Moraines
CH – 1227 Carouge-Genève, 2008
www.editionszoe.ch

Maquette de couverture : Evelyne Decroux
Illustration : La dégradation de Dreyfus, le 5 janvier 1895
ISBN 978-2-88182-617-7

« L'énigme de cette monstrueuse affaire »

Le plus célèbre crime judiciaire de l'histoire a suscité des milliers d'ouvrages. Parmi eux, des romans, contemporains de l'Affaire, ou postérieurs de peu. Car si les écrivains d'alors éprouvèrent la nécessité de prendre la parole aux côtés des savants, et de s'engager en tant qu'« intellectuels », ils voulurent aussi et peut-être surtout prendre en charge ce drame dans leurs œuvres de fiction.

La fiction – on a tendance à l'oublier – n'est rien d'autre qu'une descente aux profondeurs de la réalité (Proust le montrera mieux que personne). La fiction n'est pas l'alliée de l'illusion, mais son heureuse adversaire. À bien des égards, l'histoire de l'Affaire Dreyfus est l'histoire d'un aveuglement. Or les écrivains ont pu contribuer, parfois contre leur gré, à redonner la vue à leurs contemporains. Être voyant, comme le voulait Rimbaud, c'est tout simplement voir ce qui est. Rien de plus difficile, rien de plus héroïque parfois, rien de plus nécessaire toujours. Cela ne signifie pas que les écrivains soient des diseurs de vérité. Mais ce sont des diseurs de réalité, et c'est cela qui compte, aujourd'hui comme hier.

Dans ce premier chapitre, je vais raconter l'affaire Dreyfus. On l'a fait mille fois déjà. Mon récit revendique une seule originalité: il tente de suivre les «vies parallèles» du capitaine innocent et du commandant coupable, Ferdinand Walsin Esterhazy. Ce rapprochement entre les deux personnages me paraît révélateur – et là, je parle en romancier, à mon tour: même si l’Affaire dépasse tous ses acteurs individuels, et ne peut se comprendre entièrement sans l’aide de la recherche historique et sociologique, il reste que le sens même de l’histoire de France, sinon de l’histoire tout court, s’est incarné durant des années dans ces deux êtres, ces deux personnes physiques – et bien sûr dans les autres acteurs d’une Affaire dont nous vivons encore les conséquences sans toujours le savoir. Le sens de l’histoire, s’il existe, dépasse peut-être les personnes. Mais il se constitue par les personnes, et ne vaut que pour elles. Les romans ne font rien d’autre que de mettre les personnes à leur juste place: au centre de l’Histoire.

*

Le vendredi 20 juillet 1894, à Paris, entre trois et quatre heures de l’après-midi, le commandant Ferdinand Walsin Esterhazy, descendant présumé d’Attila et chevalier de la Légion d’Honneur (le ruban ornait son pardessus), se présente à l’ambassade d’Allemagne, rue de Lille, à deux pas du Palais-Bourbon. Il souhaite y rencontrer le lieutenant-colonel Maximilian von Schwartzkoppen, attaché militaire, futur aide de camp de sa Majesté Impériale l’Empereur Guillaume II. Esterhazy, qui arrive tout droit de Rouen, est habillé en civil et ne décline pas son identité. Il fait comprendre à son interlocuteur qu’il peut lui faire, contre espèces sonnantes, quelques petites confidences sur les secrets de l’armée française. Schwarzkoppen, craignant un

piège, l'éconduit, mais Esterhazy revient le 27 juillet, se nomme et donne des gages de sa bonne foi. Il est pris à l'essai. Vers le 27 août, son employeur ne se manifestant plus, Esterhazy lui écrit un mot sur papier quadrillé, transparent et glacé, appelé « papier pelure » :

« Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants... »¹

Ce *bordereau*, dont la valeur intrinsèque est assez mince², rédigé à la diable par un escroc pris dans les embarras financiers, va changer l'histoire de la France et du monde. Il va contribuer à l'avènement de la laïcité moderne, et, indirectement mais incontestablement, à la création de l'État d'Israël.

Fin septembre, le pauvre papier pelure, cette aile de papillon qui déchaîne l'ouragan, tomba dans les mains des services secrets français. Un certain capitaine Alfred Dreyfus, fervent patriote, dont deux officiers mal inspirés s'enorgueillirent de reconnaître l'écriture le 6 octobre³, fut arrêté le 15 de ce même mois pour haute trahison, mis au secret (il se jetait contre les murs, gémissant de stupeur et d'angoisse), condamné le 22 décembre à la déportation à perpétuité, dégradé publiquement le 5 janvier 1895, envoyé à l'île du Diable. Dans les lettres qu'il pouvait écrire à sa femme, à laquelle il avait promis de ne pas se donner la mort, Alfred Dreyfus se demandait avec désespoir comment résoudre

« l'énigme de cette monstrueuse affaire. »⁴

« Si seulement je pouvais endormir mon cerveau, l'empêcher de penser toujours à cette énigme indéchiffrable pour lui! (...) Je voudrais gratter la terre pour en faire jaillir la lumière. »⁵

Il ignorait que l'on faisait tout pour l'empêcher de voir cette lumière, et le laisser gratter comme un chien, creuser sa propre tombe.

Avant qu'il y eût crime judiciaire (communication d'un dossier secret aux juges, puis fabrication de fausses pièces accusatrices, faux témoignages, tortures physiques et morales), il y eut erreur judiciaire. Et d'abord, tout simplement, une erreur sur l'écriture comme on parle d'une erreur sur la personne. Mais cette erreur elle-même – pour dire la chose en termes modérés – fut encouragée par le préjugé antisémite. Il fallait être d'un sublime aveuglement, comme l'était alors Dreyfus⁶, pour ne pas voir que le pays qui avait fait un accueil enthousiaste à *La France juive* de Drumont ne pardonnerait pas à un Juif d'accéder à l'État-major, et de violer ainsi l'« arche sainte »⁷.

Dès avant l'Affaire, les Juifs en général, et les Dreyfus en particulier, n'avaient pas trop bonne presse en France : coïncidence prémonitoire et sinistre, dans son énorme pamphlet antisémite, antérieur de plusieurs années à l'Affaire, Édouard Drumont vilipende à plusieurs reprises cette famille d'accapareurs, les *Dreyfus*⁸. Et le 22 août 1894, deux mois avant le drame, son journal *La Libre Parole* annonçait à sons de trompe le procès, en Russie, d'un autre accapareur et affameur juif, un nommé *Dreyfus*⁹.

*

Alfred Dreyfus, né à Mulhouse en 1859, était encore enfant lorsque l'« éclatante victoire de Sarrebrück », ironiquement chantée par Rimbaud (son aîné de cinq ans), se sera transformée en défaite humiliante. Le patriotisme ardent et sourcilieux du futur « traître » sera forgé au feu de cette honte.

Le père d'Alfred choisira de garder la nationalité française¹⁰. Et le jeune garçon, après un séjour à Bâle,

poursuivra ses études à Carpentras et à Paris. Par idéalisme et volonté de reconquête de sa patrie alsacienne, il entre à l'École Polytechnique. En 1892, il devient stagiaire à l'État-major de l'armée – une armée devenue, à ses propres yeux et aux yeux de toute la population, le symbole vénéré de la dignité nationale (ce n'était pas elle qui avait perdu la guerre, mais les politiques et leurs trahisons). Demeurée pure, dépositaire de toutes les espérances de revanche, elle vivait dans la phobie d'un nouveau coup bas. Dès lors, son service d'espionnage, pudiquement baptisé « Section de statistique », se montrait particulièrement attentif à tout ce qui pouvait se tramer à l'ambassade d'Allemagne à Paris.

En septembre 1894, une femme de ménage française, la dame Bastian, chargée de vider les poubelles de cette ambassade pour en apporter le contenu aux services secrets français, ramena dans ses filets, ou dans ce qu'on appelait ses « cornets », le fameux bordereau¹¹. Beaucoup plus tard, elle s'estimera mal récompensée de son travail, et de surcroît persécutée par les dreyfusards. Elle ne l'enverra pas dire aux juges de la cour de cassation :

« J'ai beaucoup souffert à cause de ce monstre-là [Dreyfus]. (...). Dire que c'est un sale coco de Dreyfus qui est cause que je suis dans cet état. Ah ! si je le tenais entre mes mains. »¹²

L'écriture du juif Dreyfus, officier stagiaire à l'État-Major, avait le malheur de présenter quelque ressemblance avec celle du bordereau. On convoque ce traître le 15 octobre 1894, pour une prétendue visite d'État-major. Là, le commandant du Paty de Clam (« hanté d'intrigues romanesques », dira plus tard Zola), prétend s'être abîmé le poignet droit, et prie le félon de bien vouloir écrire une lettre à sa place, sous sa dictée. Cette lettre est un niais démarquage du bordereau. Du Paty attend que l'infâme se trouble, l'accuse de trembler, puis doit constater qu'il

sait se maîtriser. Donc on l'arrête. On perquisitionne chez lui. Rien : preuve manifeste que le fourbe avait tout prévu.

Convoqué pour sa «visite d'État-major», Dreyfus, évidemment, s'y était rendu sans savoir qu'il ne reverrait plus, pour des années, sa femme et ses deux enfants. Il écrivit plus tard en évoquant ce moment :

«La matinée était belle et fraîche; le soleil s'élevait à l'horizon, chassant le brouillard léger et ténu; tout annonçait une superbe journée.»¹³

Les seuls paradis, écrira plus tard Marcel Proust, sont ceux qu'on a perdus.

Le premier homme à se persuader de l'innocence de Dreyfus fut le directeur de la prison, le commandant Forzinetti, mais il n'était bien sûr qu'un exécutant, et son sentiment n'avait pas valeur de preuve. Le procès commença le 19 décembre, devant le Conseil de guerre de Paris. Le gros colonel Henry jura devant la Cour que Dreyfus était coupable, tout en affirmant ne pouvoir produire de preuves : cela mettrait la France en danger.

«Il y a des secrets dans la tête d'un officier que son képi doit ignorer.»¹⁴

Cependant le seul bordereau, sur l'auteur duquel tous les experts graphologues n'étaient pas d'accord, n'aurait sans doute pas suffi à entraîner la condamnation. C'est alors que l'erreur judiciaire s'est résolument transformée en crime judiciaire. Avec la bénédiction du général Mercier, le colonel Henry communique aux juges, à l'insu de la défense et bien entendu de l'accusé, ce qu'on appelle le «dossier secret» : des pièces censées alourdir l'accusation, notamment un papier écrit par l'attaché militaire italien Panizzardi à son collègue et très intime ami Schwarzkoppen (qu'il appelait dans ses nombreuses mis-

sives « mon beau bourreur ») et faisant allusion à un personnage désigné par son initiale, « D. ». Dans son français approximatif, Panizzardi évoquait « ce canaille de D. ». Il se révéla plus tard qu'il s'agissait d'un certain Dubois¹⁵. Les juges furent évidemment impressionnés par la présentation de ces pièces, qui n'étaient pas des faux, pas encore, mais qui n'avaient aucun rapport avec Dreyfus¹⁶.

Le capitaine fut condamné à la peine maximale : la dégradation et la déportation à vie. À ce moment, à part sa femme, son frère et le commandant de la prison du Cherche-Midi, Forzinetti, il n'y avait quasiment personne pour croire à son innocence. Si la droite nationaliste était triomphalement convaincue de sa culpabilité, la gauche républicaine ne l'était pas moins, et Jean Jaurès regretta que la peine de mort n'existât pas pour de tels crimes. De son côté, Georges Clemenceau flétrissait en Dreyfus « une âme immonde, un cœur abject »¹⁷. La communauté juive, avec douleur et honte, acceptait le verdict. Elle ne croyait pas plus que les autres à l'innocence de Dreyfus, et craignait seulement les conséquences d'un amalgame dont les journaux antisémites se faisaient les artisans féroces.

*

En février 1895, Dreyfus est embarqué à la Rochelle, à destination de l'île du Diable, en Guyane française. Au même moment, un certain commandant Esterhazy écrit à son ancien condisciple du lycée Bonaparte, le baron Edmond de Rothschild (car il avait des « amis juifs ») :

« Les très cruelles nécessités auxquelles je suis obligé de tâcher de faire face (...) m'ont amené à faire en secret et en dehors de mon métier certains travaux des plus honorables, mais que mon épau-
lette m'interdit (...) »¹⁸

Les conditions de la détention de Dreyfus seront de plus en plus sévères et même cruelles, notamment sous le prétexte absurde que le prisonnier pourrait s'enfuir. C'est un lent et progressif étouffement. Dès le début, ses gardiens eurent ordre de ne jamais répondre un seul mot à ses questions. Il pouvait bien parler, mais aux murs. Son droit de promenade, sur ce minuscule caillou, se réduit bientôt à rien ; la cabane qui lui sert de logis sera entourée d'une haute palissade qui l'empêchera de voir la mer. Et le prisonnier va passer toutes ses nuits sous l'œil de deux gardiens.¹⁹

En septembre 1896, après l'annonce par la presse d'une tentative d'évasion qui n'a jamais eu lieu²⁰, Dreyfus est soumis à la « double boucle » : chaque soir, ses chevilles sont entravées par deux anneaux de métal assujettis à sa couche. La chair est à vif.

C'est exactement durant cette période que le nommé Esterhazy s'associe à une demi-mondaine pour installer et exploiter un bordel de luxe (dans un immeuble habité par Mathilde de Morny, fille du demi-frère de Napoléon III, plus connue sous le nom de Missy, et qui allait devenir bientôt la partenaire sexuelle de Colette)²¹. On ne fait pas plus *smart*.

La loi n'interdit pas à Dreyfus de disposer de livres, ni de recevoir des lettres de sa femme, mais au bout d'un certain temps, ces lettres (de toute manière soumises à une censure paranoïaque : on craint qu'elles ne contiennent des indications propres à lui permettre son évasion) seront intégralement recopiées par un fonctionnaire anonyme, avant de lui être remises, fleurs séchées et sans parfum. Pire, empreintes de transpiration de rond-de-cuir. Le directeur de la prison multiplie les cruautés surrogatoires. Seuls les gardiens, à l'image du commandant Forzineti, sont bientôt persuadés de son innocence, et tentent d'adoucir ses souffrances²².

Cependant, à Paris, les irrégularités du procès remontent à la surface : tout le monde ne se tait jamais tout à fait²³. Approché par Mathieu Dreyfus, l'écrivain et journaliste Bernard Lazare – dans lequel Péguy, plus tard, verra un prophète et un saint – se convainc de l'innocence du capitaine. Ce sera le « premier des dreyfusards ». Dès le printemps 1895, il esquisse un mémoire en défense du condamné, et le publiera l'année suivante.

Mais surtout, l'on découvre des documents qui mettent sur la piste d'un autre coupable. C'est ici qu'intervient le colonel Georges Picquart, futur héros de Proust, de France et de Mirbeau. Picquart travaille au contre-espionnage français, la fameuse « Section de statistique » où il a pris la succession du colonel Sandherr. Un jour de mars 1896, et par la même « voie ordinaire », c'est-à-dire par les soins de la chafouine dame Bastian, arrive sur le bureau de Picquart un « petit bleu » adressé par Schwarzkoppen à un certain commandant Esterhazy. Lucie Dreyfus, la femme d'Alfred, venait d'écrire à son mari :

« Pauvre Fred, vois-tu, plus l'âme est pure, plus elle est éprouvée. »²⁴

Et tandis que Picquart se penchait sur le « petit bleu », Alfred répondait à sa femme :

« Car il y a une loi morale qui domine tout, passions et haines, c'est celle qui veut la vérité partout et toujours. »²⁵

On commence à enquêter sur ce Marie-Charles-Ferdinand Walsin-Esterhazy. C'est un officier pourri de dettes, intrigant, faussaire, aventurier, boursicotier, souteneur. En août 1896, Picquart a sous les yeux des lettres d'Esterhazy, dont l'écriture lui rappelle quelque chose. Il va chercher un fac-similé du bordereau qui a fait condamner Dreyfus. Soudain il est saisi par l'évidence et, selon ses

propres dires, «épouvanté» : l'écriture du papier pelure, qui ressemblait un peu à celle de Dreyfus, est identique à celle d'Esterhazy²⁶.

Halte-là! Picquart se voit signifier par sa hiérarchie qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne, et que de toute manière il sied de séparer les deux affaires, celle d'Esterhazy et celle de Dreyfus – comme si l'on pouvait séparer l'envers d'une médaille de son endroit.

Le 1^{er} septembre 1896, Dreyfus écrit dans son journal :

«Je suis comme cristallisé dans ma douleur; je suis obligé de concentrer toutes mes forces pour ne plus penser, pour ne plus voir.»²⁷

Le 15 septembre, Picquart s'est ouvert de ses doutes, ou plutôt de ses certitudes, à l'un de ses supérieurs, le général Gonse, et celui-ci lui réplique: qu'est-ce que cela peut vous faire que ce Juif reste à l'île du Diable? Si vous ne dites rien, personne ne le saura. Picquart a cette réaction restée fameuse: «Mon général, ce que vous dites est abominable. Je ne sais ce que je ferai, mais je n'emporterai pas ce secret dans la tombe»²⁸. Du coup, l'encombrant idéaliste est envoyé en Tunisie, pour une mission que ses supérieurs espèrent dangereuse.

Deux précautions valent mieux qu'une: à la fin de cette même année 1896, le colonel Henry fabrique un faux caractérisé, et même incroyablement grossier, censé prouver définitivement la culpabilité de Dreyfus. Il s'agit d'un message imitant l'écriture de Panizzardi. Henry croit bon de faire parler à cet Italien un sabir infantile :

«Je dirai que jamais j'ai eu des relations avec ce Juif. (...) car il ne faut pas qu'on sache jamais personne ce qui est arrivé avec lui.»²⁹

Au même moment, Dreyfus, écrasé de chaleur et de douleur, écrit à sa femme :

« J'ajoute qu'il ne s'agit d'apporter dans cette horrible affaire ni acrimonie, ni amertume contre les personnes. Il faut viser plus haut. »³⁰

Picquart, avant de partir pour l'Afrique, s'est adressé à un avocat de ses amis, Leblois. Sous le sceau du secret, il lui confie ce qu'il sait, et lui remet une manière de testament, pour le cas où il trouverait une mort prématurée et brutale³¹. Leblois, de son côté, va se confier au vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner, qui depuis longtemps nourrit des doutes sur la culpabilité du capitaine. Il lui raconte tout, mais sous le sceau du secret demandé par Picquart. Lorsque Lucie Dreyfus apprendra que Scheurer soutient la cause de son mari, elle se hâtera, folle de bonheur, de lui écrire la nouvelle. En vain :

« (...) ce passage fut supprimé des lettres que je reçus de ma femme. »³²

En novembre 1897, un fac-similé du bordereau est publié par un journal. Une tierce personne y reconnaît l'écriture d'Esterhazy. C'en est assez. Mathieu Dreyfus se risque à dénoncer publiquement le reître et le traître. Mais depuis le début de cette année au moins, le commandant Esterhazy a pris ses précautions, préparé sa ligne de défense. Qui l'a mis au courant ? Nul autre que le colonel Henry, flanqué du commandant du Paty et du général de Boisdeffre, qui prennent soin de lui dicter la conduite à tenir. Tous ces comploteurs vont même se rencontrer secrètement au parc Montsouris, équipés de lunettes noires et de fausses moustaches, comme dans le plus mauvais des films policiers, se chuchotant, sous les arbres et parmi les landaus, les termes de leur collusion.

La ligne de défense d'Esterhazy, mise au point et adoptée avec enthousiasme, est qu'un prétendu « Syndicat » juif qui travaille à sauver Dreyfus aurait inventé de substituer

Esterhazy au vrai coupable. Dreyfus, dès le début, aurait imité l'écriture d'Esterhazy. Pas étonnant, donc, que le bordereau semble être de la main du malheureux commandant ! Cette explication délirante sera scrupuleusement récitée par tous les antidreyfusards, à commencer par l'expert en écritures Alphonse Bertillon, sur le travail et la personnalité duquel nous aurons l'occasion de méditer. Pendant qu'Esterhazy discute avec ses supérieurs des bons moyens de perpétuer son crime et son imposture, Dreyfus écrit à sa femme :

«Je t'annonçais enfin que, quel que fût mon courage invincible, quant au but attendu, je ne pouvais plus que succomber, les bras morts, devant une situation impossible, si la lumière tardait à se faire.»³³

Pour laver de tout soupçon le commandant Esterhazy, rien de tel qu'un bon procès, où ses pairs le proclameront innocent. Le 11 janvier 1898, Esterhazy est jugé, donc acquitté triomphalement, au terme d'une bonne minute de délibérations. Le plus fort, c'est qu'il a reconnu que le bordereau était de son écriture, sinon de sa main ; mais des experts, venant à son secours, proclament qu'il n'en est rien³⁴...

C'est au lendemain de cet épisode grotesque et scandaleux que Zola publie *J'accuse*, dont l'une des conséquences les plus immédiatement tangibles est le déchaînement d'émeutes antidreyfusardes et antisémites en France (des blessés) et plus encore à Alger (des morts). Zola est traîné en justice, condamné pour diffamation. Mais à quelque chose malheur est bon : c'est au cours de son procès qu'un général trop zélé citera, comme preuve absolue et définitive de la culpabilité de Dreyfus, le faux confectionné par le colonel Henry.

Ce faux, la défense veut en avoir connaissance. Elle sera exaucée au-delà de ses espérances : le 7 juillet 1898,

Cavaignac, ministre de la Guerre, prononce devant l'Assemblée nationale un discours solennel. Pour mettre un terme à l'agitation dreyfusarde, il y donne lecture du faux Henry... Esterhazy, qui savait à quoi s'en tenir, qualifia cette initiative de « maladresse invraisemblable et imbécile »³⁵. Le galimatias macaronique d'Henry, que ce même Esterhazy appelait non sans humour « la lettre de l'attaché auvergnat », fut ensuite affiché dans toutes les communes de France, comme un trophée de guerre.

Hélas, un mois plus tard, le soir du 13 août, le capitaine Cuignet, du service de renseignements, examinant les pièces du dossier Dreyfus à la lumière d'une lampe (Cavaignac, pointilleux, avait demandé de tout reprendre à zéro pour mieux clouer le bec aux médisants), le capitaine Cuignet s'aperçoit que le prétendu message de Panizzardi se trouve écrit sur un papier dont le quadrillage est de deux couleurs différentes. Cavaignac est fanatiquement antidreyfusard, mais il ne badine pas avec la vérité. Il convoque Henry, lui fait avouer son faux (après une heure de gril et des dizaines de dénégations et serments solennels³⁶).

Le colonel est incarcéré à la forteresse du Mont-Valérien. On l'a entendu soupirer : « Je suis perdu, ils me lâchent ». « Ils », c'est-à-dire ses supérieurs. Il se suicidera la nuit suivante.

Lucie Dreyfus écrit à son mari le 26 septembre, avec une sobriété forcée par les circonstances :

« Le 3 septembre, à la suite d'événements très importants que tu connaîtras plus tard, j'ai pu adresser à M. le Garde des Sceaux une demande en révision (...) »³⁷

Tous les dreyfusards sont alors persuadés, comme Lucie, que la fin du cauchemar est là. Terrible erreur. Le suicide d'Henry ? Qu'est-ce que cela prouve ? Simplement que ce zélé serviteur de la Patrie, pour ajouter une preuve

matérielle supplémentaire au dossier qui de toute manière accable Dreyfus, aura commis un « faux patriotique ». Cette expression sublime n'a pas été inventée par Maurras, mais inspirée par un de ses articles, dont il fut si peu mécontent qu'il le reproduisit dans un ouvrage publié des décennies plus tard :

« Colonel (...) sachez que de [votre] sang précieux, le premier sang français versé dans l'affaire Dreyfus, il n'est pas une seule goutte qui ne fume, partout où palpite le cœur français. Ce sang fume et criera jusqu'à ce que l'effusion en soit expiée... »³⁸

Maurras mourra en 1952 sans avoir cessé de proclamer la culpabilité de Dreyfus. Peut-être en vertu du principe : « N'avouez jamais ! », principe important en politique. Mais aussi et surtout parce que l'Affaire Dreyfus, comme le dira Péguy, est une affaire infinie. Nous verrons pourquoi.

Pour Picquart en tout cas, la mort d'Henry ne change rien : il est emprisonné à son tour, et passera près d'une année en détention. Cependant, le 16 février 1899, le président Félix Faure meurt des trop bons soins de la belle M^{me} Steinheil. Émile Loubet, qui lui succède, est plus favorable à la cause de Dreyfus ; la cour de cassation décide, en juin, que le procès doit être révisé. Le prisonnier, lui, ne sait strictement rien de tous ces événements, ni de la dimension mondiale que son Affaire a prise. Il est ramené de l'île du Diable, rétabli provisoirement dans son grade de capitaine, et découvre enfin sa propre histoire :

« Pour moi, qui n'avais jamais douté de la justice, quel effondrement de toutes mes croyances ! »³⁹

À l'issue de son deuxième procès, à Rennes, le 9 septembre 1899, il est à nouveau déclaré coupable, par cinq voix contre deux... Les raisons de cette deuxième condamnation ? La principale est sans doute qu'un conseil

de guerre ne pouvait désavouer un autre conseil de guerre, surtout en une période où les grands chefs, une fois encore, laissaient croire que la paix ou la guerre étaient en jeu. Sur ce point, ce qu'on a appelé le « scapulaire de Mercier » joua sans doute un rôle trop négligé : le général portait sur lui, disait-on, une photographie du fameux « bordereau annoté » par l'Empereur Guillaume II en personne, et qui prouvait de manière absolue la culpabilité de Dreyfus. Il ne l'a jamais montrée à personne, mais la menace, c'est bien connu, est plus grave que son exécution⁴⁰.

Cependant, on inflige à Dreyfus dix ans de détention « seulement », car il bénéficie des « circonstances atténuantes », ce qui ne veut strictement rien dire – à moins, comme on l'a supposé, que les juges ne se soient accordé à eux-mêmes ces circonstances atténuantes.

« La vérité avait été pesée au nombre des galons »⁴¹,

dira sobrement Dreyfus, les yeux dessillés. Dix jours plus tard, le Président de la République le gracie. Le condamné commence par refuser : on gracie des coupables, pas des innocents. Sa famille parvient à le convaincre d'accepter. Vu son état physique et moral, une nouvelle détention au bagne, sans parler d'une nouvelle dégradation, auraient sans doute raison de lui. Mais son refus de retourner en enfer au nom du symbole que désormais il représente va détacher de lui certains dreyfusards, qui ne lui pardonneront pas d'avoir songé à sa propre vie.

« Nous fussions morts pour Dreyfus »,

écrivra Péguy non sans superbe,

« Dreyfus n'est point mort pour Dreyfus »⁴²...